



Le Secrétaire Général

N° 109 S G / 2013.

URGENT

Boumerdès, le 20 MAI 2013

NOTE D'INFORMATION

A L'ATTENTION DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS POSTULANTS AU BENEFICE DE PROGRAMMES DE LOGEMENTS LSP

R E F / : Note de Mr le Secrétaire Général du MESRS n° 527 du 12 Mai 2013.

Par note sus-référencée, Mr le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique informe les enseignants chercheurs relevant du secteur de l'enseignement supérieur postulants au bénéfice de **programmes de logements LSP** et exclus de l'éligibilité à ces programmes en raison du dépassement de leurs revenus (Revenu du ménage) du seuil fixé (Moins de 12 fois le SNMG) de l'accord de Mr le Ministre de l'Habitat , après accord de Mr le Premier Ministre, d'examiner leurs cas à condition de :

- N'avoir jamais bénéficié de logement, sous quelque forme que ce soit
- N'avoir jamais bénéficié d'une aide de l'Etat pour l'accès au logement

Les enseignants concernés et souhaitant être inscrits dans ce cadre sont invités à se faire connaître **avant le 23 Mai 2013**.

Les intéressés doivent déposer une demande au niveau du Secrétariat Général de l'Université pour notification à notre Ministère.

عن رئيسة الجامعة وبتفويض منها
الأمينة العام
إمضاء: أ. بوفلاح

